

The background of the top half of the page is a teal color with a pattern of white, wavy, organic lines that resemble a network or a topographic map.

# Programme partenarial 2026

22 juin 2026

# UN PROGRAMME PARTENARIAL POUR LES MEMBRES DE L'AUAT

Les membres de l'AUAT mutualisent leurs moyens afin que puissent être menées, dans l'intérêt de chacun et de manière permanente, des missions d'étude, d'observation, de concertation et de co-construction, en toute indépendance. Le Code de l'urbanisme précise notamment que « Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire, des organismes de réflexions, d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés "agences d'urbanisme" ».

En cohérence avec les orientations de son projet d'agence AUAT2030 approuvé en assemblée générale le 7 décembre 2021, le conseil d'administration de l'AUAT définit et approuve chaque année un programme partenarial pour lequel il sollicite les subventions de ses différents membres.

Ce programme résulte de la synthèse des besoins de connaissances et d'études de chacun des membres et de l'identification des demandes et enjeux intéressant l'ensemble des adhérents. En outre, annuellement et à la demande de tel ou tel membre, ce programme peut être complété de certaines missions intéressant directement ou indirectement d'autres membres.

Ces missions sont menées au sein d'un socle partenarial regroupant observation, veille, évaluation, prospective, information des publics, en s'appuyant notamment sur le cadre partagé d'observatoires partenariaux.

Les collectivités membres compétentes en planification et/ou en programmation peuvent solliciter l'AUAT pour réaliser des études transversales et les aider à élaborer leurs projets. L'autorité compétente reste pleinement responsable des documents qu'elle approuve souverainement.

Enfin, les membres de l'agence font également appel à elle afin de faciliter les démarches de coopération territoriale, d'animation de réseaux d'acteurs et de concertation, à travers ses différentes missions d'animation territoriale.

Sans préjudice de l'exercice par chacune de leurs compétences propres, toutes les collectivités membres trouvent leur intérêt à la conduite en commun de ces missions au sein de l'espace de dialogue, de débat et de négociation que constitue l'AUAT qui, couvrant l'ensemble du territoire concerné, apporte un plus à chacune.

Ces missions conduites en commun, noyau dur de l'activité de l'agence, justifient l'octroi de subventions de la part de l'Etat en accompagnement de celles accordées par chacune des autres collectivités publiques.

Les activités du programme partenarial de l'agence ne relèvent ni du droit de la commande publique ni de celui de la concurrence ; l'apport financier annuel de chaque membre de l'agence se mesurant au degré d'intérêt qu'il porte au programme partenarial mutualisé pris dans son ensemble. Par leur intérêt collectif, les travaux réalisés au titre du programme partenarial restent la propriété de l'agence, laquelle en assure la diffusion à ses membres et à un plus large public, selon les conditions définies avec ses membres.



## Les grandes orientations de 2026

Toutes les actions du programme partenarial 2026 s'inscrivent dans le cadre des 5 orientations du projet d'agence AUAT2030 :

- 1 - Éclairer les trajectoires territoriales et les transformations urbaines.
- 2 - Proposer des solutions d'adaptation climatique et agir pour des territoires décarbonés.
- 3 - Intégrer la diversité des habitants et de leurs modes de vie dans la définition des projets.
- 4 - Promouvoir les complémentarités territoriales et susciter les coopérations.
- 5 - Assurer les conditions d'un accueil soutenable et d'un développement désirable.

De nombreux projets engagés en 2025 se poursuivent en 2026.

Outre l'accompagnement des territoires dans leurs projets, l'agence se mobilise sur des enjeux qui leur sont communs concernant notamment la sobriété, les évolutions démographiques, la préservation des ressources, le changement climatique ou la décarbonation. Plus largement, l'agence œuvre avec ses partenaires pour proposer un développement souhaitable pour nos territoires à court, moyen et long terme.

# 1

# ÉCLAIRER LES TRAJECTOIRES TERRITORIALES ET LES TRANSFORMATIONS URBAINES

L'agence poursuit ses missions d'observation des dynamiques territoriales en les élargissant progressivement à l'échelle de l'aire métropolitaine de Toulouse, pour objectiver les mutations à l'œuvre.

Une attention particulière est portée sur le thème des ressources et de leur mobilisation comme levier de l'action territoriale. Cette orientation constitue un fil conducteur tout au long de l'année, à travers des analyses thématiques, des échanges avec les acteurs, et les structures spécialisées ou des démarches d'anticipation.

Les travaux de prospective territoriale poursuivent leur montée en puissance afin d'accompagner les collectivités dans la compréhension des évolutions à venir et la réduction des incertitudes.

Le partage d'analyses, qu'elles soient thématiques ou territorialisées, sur les transitions en cours vise à nourrir la réflexion collective des membres.

Enfin, la diffusion des savoirs contribue à une meilleure appréhension des enjeux territoriaux et soutient l'évaluation des projets.

L'agence contribue à l'animation du débat local en mobilisant son réseau national, afin de mettre en perspective les dynamiques de l'aire métropolitaine et partager les bonnes pratiques observées.

## Structurer la donnée au service de la connaissance

Le développement du système d'information de l'agence est à la base de sa mission d'observation. Il s'inscrit dans un contexte de profond bouleversement d'accès à la donnée.

- Mise à jour et catalogage de data.
- Gestion des bases de données de démographie, d'environnement, d'économie, de foncier, de logement et de construction, de mobilité et d'équipements.
- Développement d'outils comme Portraits de territoires, Portail Carto, ainsi que des Panorama par enjeux d'aménagement et d'urbanisme, réunis sur l'espace membres.
- Organisation de masterclass sur l'usage des outils à destination des membres.
- Gestion des bases de données territorialisées, de référentiels géographiques et d'équipement.
- Réflexion sur l'utilisation de nouvelles données moins conventionnelles
- Mise à disposition des données auprès des membres.

## Animer l'observation partenariale

Les observatoires partenariaux contribuent au partage de la connaissance du territoire en fonction des besoins exprimés par les partenaires et des éclairages apportés par la prospective. Chaque observatoire réunit une communauté d'acteurs intéressés.

L'activité des observatoires s'organise autour d'une structuration de données thématiques et de rencontres favorisant l'échange et le partage d'expériences, de données et points de vue.

Une partie de l'activité concerne cette année le thème des ressources, positionné en fil rouge de l'observation territoriale. Il sera abordé à partir de différentes entrées permettant de décrire les évolutions à l'œuvre, les enjeux de préservation liés aux dynamiques de développement, les interdépendances territoriales et d'interroger les impacts sur les politiques publiques :

Les principaux sujets d'observation :

- Foncier : marchés immobiliers, sobriété foncière...
- Commerce et consommation : suivi des tendances, commerces de proximité, suivi des galeries marchandes...
- Environnement : eau, santé, énergie et urbanisme & santé.
- Economie, rayonnement et attractivité : évolution des compétences métiers, ADN économique des territoires, métabolisme urbain, économie circulaire...
- Habitat : construction neuve, copropriétés, performance énergétique des logements...
- Mobilités : suivi des tendances, animation et expertises auprès du partenariat CAMINO-T...
- Démarche Mod/Us, modes de vie et usages des habitants : pratiques de voisinage.
- D'autres thématiques d'observation font également l'objet d'un suivi attentif. C'est le cas des questions démographiques, du logement étudiant mais aussi de la qualification des densités en matière de projets urbains.

Une démarche de coordination des observatoires permet de développer la transversalité des approches et de croiser les thématiques d'observation de l'agence. Elle se traduit aussi par l'organisation de Trajectoires, la matinale des observatoires qui propose chaque année un condensé de l'observation territoriale réalisée par l'agence. Trois sessions sont organisées en 2026.

Par ailleurs, l'AUAT suit et analyse les évolutions urbaines, sociales, économiques, environnementales, avec en perspective le suivi d'indicateurs stratégiques d'échelle métropolitaine :

- Exploitation des résultats de l'enquête mobilité. (EMC<sup>2</sup>) pour connaître les pratiques de mobilité de l'aire d'attraction de Toulouse.
- Un suivi de la qualité de la production urbaine, dans des opérations récentes.
- Observatoire local des loyers.
- Immobilier d'entreprise.
- Observatoire des mobilités cyclables de l'agglomération toulousaine.

L'agence poursuit encore cette année une démarche d'accompagnement des membres qui doivent mettre en œuvre un observatoire habitat-foncier.

## Poursuivre la prospective territoriale

La démarche de prospective territoriale menée par l'AUAT comporte plusieurs volets en 2026 :

- Poursuite du projet notreDemain, pour approfondir avec nos membres et partenaires des trajectoires de développement souhaitables pour les territoires en 2070.
- Construction d'un support pédagogique proposé aux différents territoires, pour analyser les facteurs impactant la transformation des territoires et imaginer des scénarios prospectifs spécifiques.
- Mise en œuvre d'une démarche continue de rédaction de fiches facteurs prospectifs

## Nourrir le débat avec la revue Belveder

La revue collaborative Belveder continuera d'ouvrir et d'alimenter le débat autour des enjeux métropolitains, des territoires et de leurs habitants. Un nouveau numéro verra le jour en 2026. Il abordera la question de la prise en compte de l'incertitude dans les politiques d'aménagement.

## Partager de l'information pédagogique et des retours d'expériences

L'AUAT contribue, par sa communication, à la diffusion d'informations et d'expertise sur les enjeux d'urbanisme et d'aménagement des territoires de l'aire métropolitaine de Toulouse.

- Diffusion d'une infolettre mensuelle comprenant interviews d'élus et techniciens de collectivités et présentations de projets d'aménagement des territoires.
- Pédagogie sur les enjeux des territoires par la diffusion d'infographies 360 et de vidéos.
- Diffusion d'un « Infoscot » retraçant les travaux menés par l'interscot du grand bassin toulousain.
- Sélection d'articles de presse accessibles sur notre site Internet.
- Amplification de la diffusion des connaissances produites par l'agence avec le réseau social LinkedIn.

# 2 PROPOSER DES SOLUTIONS D'ADAPTATION CLIMATIQUE ET AGIR POUR DES TERRITOIRES DÉCARBONÉS

L'agence développe une expertise transversale et spécifique pour accompagner les territoires face aux enjeux d'adaptation et d'atténuation climatiques.

Les exercices de planification et les projets urbains doivent encourager un modèle urbain résilient permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de limiter les populations soumises aux risques climatiques, de limiter les effets des conditions les plus extrêmes à travers le déploiement de mesures d'adaptation.

Face aux enjeux de décarbonation, l'agence aide les territoires à réduire les émissions de GES et à assurer leur rôle dans la transition énergétique. Elle mobilise les acteurs impliqués dans la lutte contre le dérèglement climatique, pour faire émerger des analyses et outils partagés tant à l'échelle des opérations d'aménagement qu'à celle des EPCI et des SCoT de l'aire métropolitaine toulousaine.

## Soutenir les politiques de mobilité

L'agence aide les territoires à développer et évaluer des politiques de mobilité visant à contribuer aux grands défis métropolitains de transition énergétique, de développement urbain plus durable, de constructions d'espaces publics plus conviviaux ou d'accessibilité des territoires. En favorisant la cohérence urbanisme/mobilités, l'AUAT s'appuie sur une approche résolument multimodale intégrant le covoiturage, l'écomobilité, les transports collectifs ou encore les pôles d'échanges, les parcs relais et bien entendu les cycles et les piétons.

- Appui technique pour la définition du plan de mobilité de l'agglomération toulousaine.
- Participation à l'élaboration des plans de mobilité employeurs.
- Appui à l'analyse des enquêtes mobilités
- Aide à la mise en œuvre du schéma directeur piéton.
- Définition des enjeux de cohérence urbanisme-mobilités (démarche SERM, observatoire, documents de planification...).
- Évaluation des infrastructures de transport (Linéo, Métro).
- Assistance au renouvellement du modèle multimodal de déplacements et à son utilisation.
- Réflexions sur l'évolution du réseau structurant
- Appui à la définition d'une stratégie sur les pôles d'échanges multimodaux et parking relais du réseau structurant et à sa déclinaison territoriale.



### Encourager la transition écologique

L'agence accompagne les collectivités pour développer leurs connaissances et la prise en compte des enjeux du paysage, de qualité de l'air, de production et consommation d'énergie, du climat, de préservation de la biodiversité, de développement d'une agriculture soutenable, de ressource en eau et de la santé des habitants dans les projets de territoire et exercices de planification.

- Accompagnement au développement du Grand Parc Garonne et à la création des Grands Parcs de l'Hers, Margelle, Touch et Canal dans l'agglomération toulousaine, et leurs liaisons transversales.
- Recensement et diffusion des bonnes pratiques de gestion de l'eau dans les projets d'aménagement, avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne.
- Contribution à la révision du plan de protection de l'atmosphère de la grande agglomération toulousaine.
- Promotion de l'urbanisme favorable à la santé.
- Appui à la réalisation des plans climat-air-énergie territoriaux.
- Sensibilisation des partenaires sur les enjeux de sobriété.
- Développement d'une expertise sur la préservation des ressources.
- Élaboration d'une toile de la transition énergétique de la plateforme aéroportuaire de Toulouse-Blagnac.

### Accompagner le changement de paradigme en consommation d'espaces

L'agence poursuit son accompagnement des collectivités sur le volet foncier de leurs politiques d'aménagement du territoire, en lien avec la trajectoire zéro artificialisation nette et les enjeux de sobriété foncière.

- Réalisation d'études de densification, de suivi des consommations d'espaces naturels, agricoles et forestiers ; évaluation des besoins dans les documents de planification.
- Déploiement de l'animation pédagogique Play-ZAN.
- Accompagnement à la mise à jour du Sradet et à son suivi.
- Cycles de sensibilisation sur la sobriété foncière.
- Analyse des évolutions réglementaires.
- Accompagnement des territoires se dotant d'un observatoire habitat-foncier.
- Appui à l'élaboration d'un plan d'actions foncières pour le Frontonnais...

# 3

## INTÉGRER LA DIVERSITÉ DES HABITANTS ET DE LEURS MODES DE VIE DANS LA DÉFINITION DES PROJETS

L'agence prend en compte l'évolution des modes de vie, des besoins et des pratiques des usagers afin de concevoir des projets ancrés dans les réalités locales et plaçant l'habitant au cœur des préoccupations. Elle s'appuie pour cela sur des approches qualitatives et l'identification de signaux faibles. Cette démarche lui permet de proposer des actions favorisant le mieux-vivre ensemble pour l'ensemble des publics.

L'expertise en co-construction des projets, avant et pendant leur élaboration, sera renforcée pour proposer une approche renouvelée aux collectivités, à toutes les échelles de territoires.

### Valoriser l'enquête sur les pratiques de sobriété auprès des territoires

Suite à l'enquête réalisée sur les pratiques de sobriété, il s'agit maintenant d'identifier, via un dispositif d'animation, des politiques locales de sobriété, concrètes et reproductibles.

### Proposer une réflexion sur les pratiques de voisinage

En lien avec les enjeux de logement et de cohésion sociale, l'agence cherche à identifier les différentes formes de voisinage et comprendre ce qui les provoque et leurs intensités. La compréhension des modes de vie et des usages sera complétée par une analyse des dispositifs publics et associatifs à l'œuvre pour renforcer les relations entre habitants d'un quartier, d'un immeuble. Il s'agit également d'identifier des recommandations favorisant les pratiques de voisinage dans le cadre des politiques publiques d'aménagement.

### Prendre en compte les enjeux sociaux et les évolutions démographiques

Au cœur des projets d'urbanisme et d'aménagement, l'agence produit des études utiles à la compréhension des évolutions sociales et de la population.

- Suivi des évolutions socio- démographiques,
- Analyse des profils des habitants sur le territoire
- Évaluation du contrat de ville de Toulouse Métropole,
- Evaluation des cités éducatives de Toulouse.
- Analyse des pratiques des adolescents,
- Expertise de l'évolution de la taille des ménages,
- Identification des enjeux liés au vieillissement.

### Favoriser le rapprochement entre acteurs de santé publique et de l'urbanisme

L'agence poursuit la formation d'aménageurs aux enjeux de santé et d'inégalités sociales de santé des habitants, dans la continuité du programme URBAN ISS PRO.

# 4 PROMOUVOIR LES COMPLÉMENTARITÉS TERRITORIALES ET SUSCITER LES COOPÉRATIONS

L'agence participe à la mise en cohérence des politiques publiques par les exercices de planification qu'elle accompagne au sein de l'aire métropolitaine toulousaine, et en les intégrant aux dynamiques régionales.

Elle favorise les coopérations en animant le dialogue entre territoires et en éclairant les interdépendances du système métropolitain pour faire émerger une vision commune, basée sur les réciprocitys et les complémentarités à développer.

Par son partenariat public qui rassemble l'ensemble des acteurs institutionnels, l'agence constitue un espace d'échange et de partage et joue un rôle de tiers de confiance au sein du grand bassin toulousain.

## À l'échelle locale :

- Démarche interscot du grand bassin toulousain : l'agence anime les échanges techniques sur les méthodes d'élaboration des SCoT avec une approche spécifique en 2026 sur les indicateurs de suivi. Les rencontres annuelles des élus de l'interscot viseront cette année à repartager les enjeux du grand bassin toulousain et de son modèle territorial avec les nouvelles équipes élues.
- Dialogue métropolitain de Toulouse : animation des échanges entre collectivités membres, poursuite de la coopération selon 3 volets : accompagner les projets de revitalisation des territoires, organiser un développement équilibré et en réseau, anticiper les défis communs face au changement climatique et la limitation des ressources.
- Coll'Oc : animation du réseau des agences d'urbanisme d'Occitanie et mutualisation de bases de données.
- Participation aux réseaux d'acteurs universitaires et professionnels (foncier, environnement, immobilier d'entreprise...)
- Animation d'une rencontre de la planification sur le thème du paysage.
- Participation aux clubs de la Fédération nationale des agences d'urbanisme.

# 5 ASSURER LES CONDITIONS D'UN ACCUEIL SOUTENABLE ET D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour accompagner les territoires dans leurs transitions, l'agence soutient les objectifs de sobriété. Elle encourage un usage raisonné et durable des ressources (eau, énergie, sols...) et intègre la protection de la biodiversité dans chaque projet.

Un travail spécifique sur les conditions d'accueil des populations, notamment les plus vulnérables, est mené par l'agence pour aider les collectivités à lutter contre les fractures territoriales et favoriser la cohésion sociale : elle propose son éclairage sur les capacités d'accueil ; elle soutient un modèle territorial et une densification harmonieuse, favorables à un cadre de vie de qualité, notamment en matière de logement et de santé ; elle vise à articuler proximité et mixité.

Les collectivités sont accompagnées dans la définition de leur stratégie de soutien à l'emploi, l'enseignement supérieur et la recherche, l'économie sociale et solidaire et, plus généralement, les activités en lien avec les besoins de proximité et les compétences locales. L'agence aide ses membres et partenaires à appréhender la vulnérabilité du territoire et des populations, à anticiper les risques et à répondre aux enjeux de résilience territoriale.



## Soutenir les politiques de l'habitat

L'agence accompagne l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et la révision de politiques publiques, d'outils et de documents d'urbanisme sur l'habitat et le logement.

- Appui à la rédaction d'une nouvelle Convention Intercommunale d'Attribution de Toulouse Métropole.
- Réflexions sur le renouvellement de secteurs pavillonnaires.
- Suivi des politiques de logement social pour Toulouse Métropole.
- Réflexions sur l'encadrement des loyers.
- Analyses sur le dispositif de Bail Réel Solidaire.
- Expertises sur les produits spécifiques (meublés de tourisme, résidences dédiées, logements étudiants).

## Aider à orienter les politiques publiques économiques

Plusieurs études seront menées pour appuyer les réflexions des directions économiques de nos membres :

- Analyses sur les implantations de secteurs d'activités et de filières économiques, sur la mutation des zones d'activités.
- Expertises économiques dans l'Albigeois et le Frontonnais.
- Analyses spécifiques sur l'implantation des datacenters.
- Poursuite des réflexions sur la Toile de la transition énergétique.
- Analyses sur le développement de l'économie circulaire...

## Accompagner les communes

L'agence accompagne les réflexions des membres dans la faisabilité, le suivi et l'expertise d'opérations de petite et grande échelle : cœur de quartiers, faubourgs identités, zones d'activités économiques :

- Ateliers de composition urbaine, esquisses de renouvellement urbain, mutation de zones d'activités économiques... : Beauzelle, Blagnac, Colomiers, Cugnaux, Launaguet, L'Union, Toulouse, Tournefeuille, Villeneuve-Tolosane.
- Accompagnement des 5 territoires de Toulouse Métropole dans la connaissance du fonctionnement urbain et la définition des stratégies

d'aménagement.

- Articulation entre l'urbanisme pré-opérationnel et les documents cadres de planification ou de projet urbain sur le territoire toulousain.

## Requalifier les entrées de ville et les espaces publics

L'agence poursuit les études engagées pour des entrées de ville de Toulouse et d'Albi. Ces études intègrent non seulement les enjeux de partage des espaces publics mais aussi des dynamiques de transformations urbaines, économiques et paysagères.

Elle accompagne par ailleurs Toulouse Métropole dans l'élaboration d'un guide référentiel des espaces publics.

## Accompagner les stratégies d'aménagement

Les territoires planifient leurs aménagements futurs en élaborant, évaluant ou en révisant des documents d'urbanisme leur permettant de déployer leurs stratégies, à différentes échelles.

### A l'échelle des SCoT :

- SCoT de Tarbes-Lourdes-Pyrénées.
- SCoT du Grand Albigeois.
- SCoT de la Vallée de l'Ariège.
- SCoT de la grande agglomération toulousaine.
- ...

### A l'échelle des intercommunalités :

- PLUi-H Toulouse Métropole.
- PLUi-H Foix-Varilhes.
- PLUi sectoriel Tarbes.
- PLUi sectoriel Lourdes.
- ....

Certains de ces documents, en voie d'approbation entrent en phase de mise en œuvre en 2026.

